



Point de Presse

## **CONFERENCE DE PRESSE DE MONSIEUR HEDI ANNABI,**

**REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES.**

**Jeudi 08 janvier 2009**

### **INTERVENTION DU PORTE-PAROLE PAR INTERIM**

Bonjour à tous,

Bienvenue à cette conférence de presse.

Je souhaite, sans tarder, céder la tribune au Représentant spécial du Secrétaire général, Monsieur Hédi Annabi.

### **INTERVENTION DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL**

« Bonjou tout moun »,

Je voudrais tout d'abord, au seuil de cette nouvelle année, vous présenter mes meilleurs vœux et adresser, à travers vous, mes vœux les plus sincères à tous les organes de presse, à tous les Haïtiens, à toutes les haïtiennes, et, en particulier, aux plus défavorisés, en espérant de tout cœur que cette année 2009 leur infligera moins de souffrances et qu'elle leur permettra de retrouver l'espoir d'un avenir meilleur.

Je voudrais également, à cette occasion, renouveler mes condoléances aux familles des victimes des ouragans des mois d'août et de septembre derniers, ainsi qu'aux familles des victimes de l'effondrement de l'Ecole "La Promesse Evangélique", à Pétion-ville, le 7 novembre dernier.

Le début d'une année nouvelle offre l'occasion de faire le point de ce qui a été accompli au cours des 12 derniers mois et de fixer certains objectifs pour les 12 prochains mois.

L'année 2008 : une année difficile

L'année 2008 a été une année difficile pour Haïti. La crise provoquée par "la vie chère", les émeutes d'avril, la chute du gouvernement, près de 5 mois d'impasse politique et, enfin, 4 ouragans en l'espace de moins de 4 semaines, ont infligé au pays et au peuple haïtien, un niveau de destruction et de souffrance presque sans précédent. Comme vous le savez sans doute, les dégâts occasionnés par les ouragans sont évalués à près d'un milliard de dollars US, soit environ 15% du P.I.B. enregistré en 2007.

Cette série d'épreuves n'a pas permis au pays de récolter les bienfaits de la stabilité politique et de la croissance économique qui avaient marqué l'année 2007. Mais, on a néanmoins pu observer au cours de 2008, certains signes encourageants. Je voudrais les rappeler brièvement:

- En dehors des émeutes d'avril, le reste de l'année a été relativement calme et la situation sécuritaire s'est en fait sensiblement améliorée au cours de la deuxième moitié de l'année.
- La société civile s'est mobilisée pour contribuer à la lutte contre le kidnapping. Et je voudrais saluer, en particulier, le rôle positif joué à cet égard par le groupe d'organisations de la société civile, connu sous (Lutte Nationale contre le Kidnapping). "LUNAK" le nom de
- En dépit d'une impasse politique de près de 5 mois, l'Exécutif et le Législatif sont parvenus à un accord sur la nomination d'un nouveau Premier Ministre et la Déclaration de politique générale du nouveau gouvernement a été clairement, pour ne pas dire massivement, approuvée par les deux Chambres du Parlement.
- Au lendemain des ouragans, le Parlement a très rapidement approuvé l'instauration de l'Etat d'urgence, ainsi que le budget rectificatif proposé par le gouvernement. Par ailleurs, en décembre, le gouvernement et les parlementaires ont adopté, pour la première fois, un menu législatif commun pour l'année 2009.
- Le secteur privé a contribué, au lendemain des événements du mois d'avril, au contrôle des prix alimentaires. Il a également contribué à la mobilisation des secours d'urgence après les ouragans.
- Enfin, la communauté internationale et les Nations unies ont continué à marquer leur solidarité à l'égard d'Haïti en apportant une aide supplémentaire, en réponse à la crise alimentaire et, de nouveau, à la suite des ouragans.

L'adoption de l'Accord "Hope 2" en mai 2008 s'inscrit dans la même logique et ouvre des perspectives nouvelles aux industries manufacturières haïtiennes.

#### Perspectives et défis pour l'année 2009

Nous abordons l'année 2009 dans une conjoncture économique et financière internationale particulièrement défavorable. Je pense qu'il est possible de faire en sorte que l'année 2009 soit meilleure, pour Haïti, que celle qui vient de s'achever. Il faudrait cependant un effort de coopération et de solidarité exceptionnel, tant au niveau national qu'au niveau international. Prenons un instant pour examiner la forme que cet effort devrait prendre:

##### 1. Sur le plan politique :

Dans le domaine politique, il me paraît indispensable que le dialogue entre tous les acteurs de la vie politique se poursuive et s'intensifie. Mais si l'on veut vraiment surmonter les revers et les épreuves subis en 2008, il serait souhaitable d'aller plus loin et de s'engager dans la voie d'un véritable rassemblement, basé sur la mobilisation de toutes les énergies et de toutes les forces vives de la Nation. Dans la conjoncture nationale et internationale actuelle, le rassemblement constitue, nous semble-t-il, un impératif et une priorité majeure. Voilà le message central que je voudrais partager avec vous aujourd'hui.

Un tel rassemblement permettrait l'adoption rapide du projet de Budget pour l'exercice 2008-2009. Il permettrait également la mise en œuvre du menu législatif convenu entre l'Exécutif et le Législatif le mois dernier. Il permettrait enfin d'aborder et - pourquoi pas - de trancher, dans le cadre d'un dialogue ouvert et serein, la question des élections et celle de la réforme constitutionnelle, afin d'apporter au débat politique la clarté que le peuple haïtien attend de ses élus.

Les cinq mois de crise politique de l'année dernière constituent un luxe que le pays s'est offert aux dépens de ceux qui souffrent, et qui ne comprennent pas pourquoi la classe politique se perd dans des débats infinis, au lieu de travailler en priorité à la satisfaction des besoins essentiels des haïtiens les plus démunis. C'est un luxe que le pays ne pourra pas s'offrir en 2009, sans prendre le risque de sérieusement compromettre la stabilité et les perspectives de redressement économique et social. Il appartient cependant aux responsables haïtiens de prendre les décisions nécessaires, sans oublier que le temps est désormais compté.

##### 2. La sécurité :

Dans le domaine de la sécurité, comme je le disais il y a un instant, la situation s'est nettement améliorée dans la deuxième moitié de l'année 2008. Le nombre de kidnappings a baissé de plus de 50% par rapport aux 6 premiers mois de l'année 2008. Haïti connaît en fait aujourd'hui un taux de criminalité inférieur à celui de plusieurs pays de la région.

Ce résultat est dû à l'accroissement des effectifs de la PNH, à l'amélioration progressive de leur performance et à la coopération de la population. Il reflète également la bonne collaboration qui existe entre la PNH et la MINUSTAH.

Nous allons poursuivre cette collaboration en 2009, en accordant une plus grande attention à la sécurisation des frontières. Comme vous le savez la Minustah a reçu récemment 16 bateaux qui vont aider la PNH à assurer les fonctions de police maritime de base. Leur déploiement est en cours et ils seront tous opérationnels d'ici la fin du mois. Nous avons conduit récemment, en étroite collaboration avec la PNH et le BLTS (Bureau de Lutte contre le Trafic des Stupéfiants), une première opération maritime sur l'île de la Grosse Caye (au large d'Aquin) qui a permis de saisir 50 kilos de cannabis.

##### 3. Le renforcement de l'Etat de droit :

Dans le domaine du renforcement des institutions, il convient d'accélérer les efforts en cours, afin de rattraper les retards accumulés en 2008, à la faveur des différentes crises.

En ce qui concerne le renforcement de la PNH, qui constitue un élément important de notre stratégie de sortie, un groupe de près de 700 policiers devrait sortir de l'Ecole de Police au cours du premier trimestre de cette année. Cette nouvelle promotion portera les effectifs de la PNH à plus de 9000 policiers. Un autre groupe d'environ 700 personnes doit entrer à l'Ecole de Police d'ici le début du mois de février, et un troisième devrait suivre d'ici 3 ou 4 mois.

Cette accélération du rythme de formation de nouveaux policiers est devenue possible, grâce au doublement de la capacité de l'Ecole de Police, réalisé l'année dernière avec l'aide des bailleurs de fonds et d'autres partenaires internationaux.

Nous allons continuer à travailler étroitement, avec la PNH et les autres partenaires concernées, pour faire avancer la formation de cadres intermédiaires, le programme de réhabilitation des commissariats, et l'acquisition des équipements dont les policiers haïtiens ont besoin pour remplir leurs fonctions.

S'agissant de la Justice, il conviendrait de procéder rapidement à l'installation du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ). Celle-ci était prévue pour le mois de septembre dernier. De même, l'inauguration officielle de l'Ecole de la magistrature, initialement prévue pour le mois d'avril 2008, devrait avoir lieu prochainement.

Il convient également de poursuivre la mise en œuvre en 2009 du plan de réforme de la Justice adopté par le Gouvernement. Ce plan constitue un élément indispensable au renforcement de l'Etat de droit et un complément essentiel du plan de réforme de la police.

Ces deux plans doivent eux-mêmes, aller de pair avec la mise en œuvre du plan de réforme du système pénitentiaire adopté par la DAP (Direction de l'Administration Pénitentiaire): 227 officiers des services pénitentiaires ont complété leur formation au mois de juillet dernier, ce qui a permis d'augmenter les effectifs de 50%. Nous continuerons en 2009 à collaborer étroitement avec le nouveau Ministre de la justice, Monsieur Jean Joseph Exumé, et le Premier Ministre, Madame Michèle Duvivier Pierre-Louis, en vue de faciliter les travaux de réparation de certaines prisons et la construction de nouveaux centres de détention, avec le concours des bailleurs de fonds.

Nous poursuivons également le travail entrepris en 2008, avec les autorités haïtiennes compétentes, en vue de la préparation et de la mise en place d'une politique de gestion intégrée des frontières, y compris l'adoption du nouveau code douanier. L'achèvement des complexes frontaliers en cours de construction, avec l'appui technique et financier de certains partenaires internationaux, apportera une contribution importante à la réalisation de cet objectif.

Enfin, il convient de souligner que le renforcement des institutions de l'Etat de droit ne saurait être durable que s'il est accompagné par une politique résolue de lutte contre la corruption. Les autorités haïtiennes ont clairement fait part de leur volonté de s'attaquer à ce fléau. Il importe donc que les efforts entrepris dans ce domaine soient poursuivis sans relâche en 2009, afin de démontrer que l'impunité ne sera plus assurée.

#### 4. La réduction de la pauvreté:

Ma plus grande inquiétude pour l'année 2009 concerne la situation économique et sociale. C'est dans ce domaine, peut être plus que dans tout autre, que la solidarité et le rassemblement de toutes les énergies sont indispensables. Une nouvelle dégradation du niveau de vie des Haïtiens en 2009 pourrait remettre en cause tous les progrès accomplis jusqu'ici en matière de stabilisation et de renforcement des institutions. En effet, si la misère et la stabilité parviennent parfois à co-exister sur le court terme, elles sont tout simplement incompatibles sur le moyen et long terme. Combattre la pauvreté, c'est construire la paix sociale qui est une dimension essentielle de la stabilité.

Les crises et les ouragans de 2008 ont créé une situation économique et sociale très précaire qui nécessite un effort exceptionnel de tous les Haïtiens et de la communauté internationale. Cet effort devrait être déployé simultanément sur trois fronts :

- la poursuite de l'aide humanitaire, en veillant tout particulièrement à éliminer les poches de malnutrition sévère qui subsistent dans certaines zones isolées du pays.
- La création rapide d'emplois en nombre significatifs. Ceci nécessite le lancement de projets et d'activités à haute intensité de main d'œuvre, qui permettront d'injecter des ressources dans l'économie et de favoriser sa relance.
- La reconstruction de l'infrastructure de base, y compris dans le domaine de l'agriculture, afin de jeter les fondements d'un développement économique durable, et de réduire la vulnérabilité du pays, pendant la saison cyclonique.

Ces efforts devraient, par ailleurs, être accompagnés par la création, par les autorités haïtiennes, d'un environnement propice aux investissements publics et privés.

Le Rapport d'évaluation des Besoins Post-désastre (PDNA), préparé en novembre dernier par le Gouvernement, avec l'appui de la Banque Mondiale, de la Commission Européenne et du Système des Nations Unies, contient un certain nombre de propositions spécifiques qui permettraient d'avancer sur ces trois fronts. Il met l'accent, en particulier, sur la sécurité alimentaire, les

services sociaux de base et la protection des bassins versants.

Par ailleurs, le Secrétaire général des Nations Unies, qui a été particulièrement touché par l'ampleur des dégâts causés par les ouragans, a demandé au Professeur Paul Collier (un économiste de réputation internationale qui dirige à l'Université d'Oxford, un centre de recherche sur le développement des pays fragiles) de se rendre en Haïti.

Cette visite, qui a eu lieu le mois dernier, avait pour but de contribuer, en consultation avec tous les responsables des secteurs public et privé, à la définition d'une stratégie susceptible de convaincre la communauté internationale et les investisseurs, que ce pays a la capacité de retrouver le chemin de la croissance et du progrès économique et social. Le Professeur Collier vient de finaliser un rapport qui devrait être transmis très prochainement aux Autorités haïtiennes. Ce rapport comprendra, je pense, un certain nombre d'idées concrètes qui pourraient aider, comme cela a été fait ailleurs, à placer ce pays sur une trajectoire de développement économique rapide.

Ces deux rapports visent à actualiser et à enrichir le DSNCRP (Document de Stratégie Nationale sur la Croissance et la Réduction de la Pauvreté). Ils pourraient, avec le DSNCRP, servir de base de discussion lors de la Conférence de haut niveau sur la croissance et la réduction de la pauvreté qui, vous vous en souviendrez, aurait dû avoir lieu au mois d'avril 2008. Il serait souhaitable que cette conférence puisse avoir lieu au mois de mars prochain, comme cela est envisagé par le Gouvernement. Il serait également souhaitable qu'elle puisse aboutir à ce que l'on pourrait appeler un "solidarité" comportant des engagements réciproques. L'objectif d'un tel Pacte serait de favoriser la mise en œuvre, sur plusieurs années, d'une stratégie de développement économique et social permettant de rétablir la confiance et d'attirer les investissements privés, qui constituent un complément indispensable à l'aide publique au développement.

#### Conclusion

Tels sont, me semble-t-il, les principales questions à traiter et les défis à relever au cours de cette nouvelle année. Je crois sincèrement que Haïti se trouve aujourd'hui à un tournant décisif qui suscite à la fois inquiétude et espoir :

- inquiétude, car si les échéances politiques, économiques et sociales auxquelles le pays est confronté ne sont pas gérées avec succès, on pourrait s'acheminer en 2009 vers de nouvelles épreuves dont les conséquences sont, à ce stade, difficiles à prévoir.

- espoir, car s'il s'avère possible de rassembler les énergies de tous les secteurs de la société haïtienne et de les orienter résolument vers l'action, ce pays pourra alors retrouver la voie de l'avenir meilleur auquel il aspire depuis si longtemps, et auquel il a droit.

Lors des célébrations des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> janvier 2009, le Président René Préval, le Premier ministre, Michèle Pierre-Louis et le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Kely Bastien, ont lancé un appel au dialogue, à la solidarité et à l'action commune. Je crois que cet appel mérite d'être entendu. La presse devrait contribuer à le faire entendre. Mais c'est aux responsables haïtiens qu'il revient en premier lieu, d'animer et de conduire ce processus, sans oublier le passé, mais en regardant avec détermination vers l'avenir. La Communauté internationale et la MINUSTAH seront là, pour appuyer et accompagner les efforts du peuple haïtien, tant que cela sera souhaité. Mais, en dernière analyse, l'avenir est entre les mains des haïtiens. Il sera ce qu'ils en feront.

Mèsi anpil. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

#### QUESTIONS /REPONSES

**1-Vous n'avez pas parlé des élections annoncées d'ici le 19 avril prochain. Est-ce que vous appuyez ces élections ? Si oui, en quoi consiste cet appui ?**

M. Annabi : Vous aurez noté que j'ai mentionné la question des élections. Nous avons pris note avec beaucoup d'intérêt du fait que le décret invitant le peuple haïtien à participer à ces élections le 19 avril a été signé par le Président de la République, le Premier ministre et l'ensemble des membres du gouvernement et qu'il a maintenant été publié. Nous allons donc, comme c'est notre mandat, continuer à travailler avec nos amis haïtiens, avec le CEP, pour apporter l'appui technique, logistique et sécuritaire nécessaire pour l'organisation de ces élections dans des conditions répondant aux normes internationales.

**2-Le Président René Préval a, une fois de plus, dans son discours, exprimé son souhait de voir Haïti à même d'assurer sa sécurité. Je voudrais savoir si la MINUSTAH est prête à contribuer à la création de**

**ce climat, de concert avec les autorités haïtiennes, dans la perspective du départ des troupes onusiennes du pays ?**

M. Annabi : Tout à fait. La création d'un environnement sécurisé est bien entendu, comme vous le savez, au cœur de notre mandat. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire depuis le déploiement de la MINUSTAH dans ce pays, en appui et en coopération avec la PNH. Donc je peux vous assurer que nous allons continuer à travailler avec nos amis haïtiens, en appui à la PNH, au maintien de la sécurité. Comme je l'ai dit, la situation sécuritaire s'est très nettement améliorée au cours de la deuxième moitié de l'année 2008 et nous allons tout faire pour continuer à maintenir ce climat sans lequel rien ne peut se faire. La sécurité de base dans l'ensemble du pays est la condition primordiale pour avancer sur les grands chantiers de développement économique et social dans le pays, pour favoriser les investissements, pour permettre de continuer le travail des différentes institutions à travers le pays. Donc nous allons continuer ce travail et, en parallèle, nous allons continuer à apporter l'appui nécessaire à la formation, comme je l'ai dit dans mon intervention, du personnel de la PNH de façon à augmenter les effectifs et les capacités, ce qui constitue une dimension importante de notre stratégie de sortie.

**3-Je voudrais savoir si la MINUSTAH va s'impliquer dans la lutte contre le trafic de la drogue. Vous avez mentionné une saisie opérée récemment de concert avec la police nationale mais en même temps vous parlez de la sécurisation des frontières maritimes et terrestres. Est-ce que la MINUSTAH va s'impliquer de façon formelle dans la lutte contre le trafic de la drogue en Haïti ?**

M. Annabi : En ce qui concerne le trafic de la drogue, comme vous le savez, ce problème a deux dimensions : une dimension nationale et une dimension régionale et internationale. Au niveau national, nous avons reçu du Conseil de sécurité, à la demande des autorités haïtiennes, le mandat de contribuer à la sécurisation des frontières et à la mise en place d'une politique de gestion des frontières. Nous avons donc déployé des troupes à la frontière terrestre depuis le mois de décembre 2007 et nous attendions ces 16 bateaux qui sont finalement arrivés pour déployer une composante maritime qui devrait permettre à la PNH d'assurer la fonction de police maritime de base. L'année qui vient, comme je l'ai dit, nous allons avoir les moyens d'accorder davantage d'attention à ce problème de la sécurisation des frontières et au contrôle des trafics illicites qui peuvent se produire à travers ces frontières. Nous n'aurons pas la capacité, ni nous, ni la PNH, de faire de l'interdiction totale. C'est quelque chose qui demande des moyens très supérieurs à ceux dont dispose la PNH ou nous-mêmes. Mais nous allons avoir les moyens d'appuyer les efforts de la PNH et d'intervenir chaque fois qu'il y a des renseignements précis pour aller arrêter les trafiquants et conduire des opérations qui permettront de contenir ce problème de trafic illicite. Et je vous ai donné un exemple : cette opération qui a été conduite le 22 décembre, qui était d'ailleurs une opération à trois dimensions. C'était la première fois que nous utilisions nos bateaux pour une opération. Mais cette opération maritime était appuyée sur terre et dans les airs. Donc une opération à trois dimensions, conduite en étroite collaboration avec la PNH et le BLTS. Ce qui démontre que nous avons maintenant davantage de moyens pour pouvoir intervenir sur la base d'informations pour aller combattre ce problème et essayer de le contenir.

La deuxième dimension, c'est la dimension régionale. Il est clair que le problème du trafic de la drogue n'est pas seulement un problème pour Haïti, c'est un problème pour l'ensemble de la région. C'est un problème qui doit se traiter et être résolu en coopération entre les différents Etats de la région et, en particulier, avec l'aide des Etats de la région qui ont des moyens importants. Donc il y a là, si vous voulez, une coopération à mettre en place à l'échelle régionale et c'est d'ailleurs ce que demande la résolution du Conseil de Sécurité. Ainsi, il faut travailler au niveau national pour essayer ponctuellement de contenir le phénomène et travailler au niveau régional et international avec ceux qui disposent de moyens importants pour essayer d'endiguer et de résoudre ce phénomène. C'est difficile de le supprimer totalement, mais, en tout cas, de le contenir et de le réduire à des dimensions plus tolérables.

**4-Vous avez exprimé de l'inquiétude pour l'année 2009 mais aussi un peu d'espoir. Je voudrais vous demander si vous avez vous-mêmes l'impression que la communauté internationale n'entend pas forcément ou suffisamment Haïti. Est-ce que la crise dans le monde peut faire détourner le regard d'Haïti de telle sorte que, par exemple, le flash appeal qui a été lancé après les ouragans par Haïti, n'a trouvé qu'une réponse timide auprès de la communauté internationale. La présence des Nations Unies en Haïti avec une force militaire et policière aurait dû représenter une garantie de sécurité pour attirer les investisseurs étrangers ; ce qui n'est pas fait en Haïti. Avez-vous l'impression qu'aujourd'hui Haïti n'est pas cette préoccupation par rapport à la crise économique qui traverse le monde maintenant ?**

M. Annabi : En ce qui concerne l'appui accordé par la communauté internationale à Haïti, il faut reconnaître que nous sommes dans une conjoncture économique et financière internationale difficile. Mais, comme je l'ai dit dans mon intervention, je pense personnellement que, s'il y a une volonté de rassemblement, une volonté de faire un effort au niveau national pour faire avancer les différents chantiers sur le plan économique et social, je pense qu'il y aura une réponse favorable de la communauté internationale et qu'il sera possible, dans ces conditions, de

susciter un intérêt supplémentaire de la communauté internationale. Je crois que la communauté internationale reste mobilisée, prête à aider nos amis haïtiens mais il faut qu'eux-mêmes fassent un effort de leur côté. En ce qui me concerne, je plaide et je continuerai à plaider en faveur d'un effort exceptionnel de la communauté internationale pour faire face aux difficultés exceptionnelles auxquelles Haïti se trouve confronter à la suite des crises et des ouragans qui ont eu lieu l'année dernière. Et c'est ce à quoi nous travaillons. C'est le but de cette évaluation des désastres. Il faut évaluer les dégâts pour savoir quelle est l'aide nécessaire. Et c'est le but également de l'initiative prise par le Secrétaire général de demander au professeur Collier de venir sur place, pour essayer d'aider à promouvoir une stratégie qui permettrait de maintenir et de renforcer l'intérêt de la communauté internationale en présentant des suggestions qui démontrent qu'on a, si vous voulez, une formule gagnante. Le but est de démontrer que ce n'est pas de l'aide qui ne servira à rien, mais que cette aide va, au contraire, permettre de préparer le décollage économique et social du pays.

**5-A vous entendre, on a l'impression que vous avez des signaux sans doute sur une éventuelle possibilité que la situation s'aggrave en Haïti sur le plan de la sécurité et de la stabilité politique. Est-ce que vous faites passer un message à l'endroit de la communauté internationale ?**

M. Annabi : Déjà à la suite des événements d'avril dernier et ensuite après les ouragans, La plupart des bailleurs de fonds ont fait un effort supplémentaire. Ce que je plaide, si vous voulez, c'est la nécessité d'un effort supplémentaire, d'un effort exceptionnel pour pouvoir mettre Haïti sur une trajectoire de croissance et de développement économique durable. Et pour cela, il faut bien entendu que nos amis Haïtiens créent un environnement favorable et qu'ils montrent qu'ils ont la volonté politique et la détermination d'avancer dans ce sens. Et je pense que, si on peut obtenir ce rassemblement des énergies, vous allez trouver en face des partenaires qui seront prêts à faire un effort supplémentaire en dépit d'une conjoncture internationale très difficile.

\*\*\*\*\*

**Contacts media :**

**David Wimhurst, Chef du bureau de la Communication et de l'Information Publique de la MINUSTAH**

**Téléphone fixe : (509) 244 20 50 poste 6035 / 6555. Téléphone portable : (509) 3702-6709**

**E-mail : [wimhurst@un.org](mailto:wimhurst@un.org),**

-----

**Consultez le Site Internet de la Mission: <http://www.minustah.org>**